

## **COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL 12 JUIN 2018**

Présents : Mesdames SEVESTRE, SAMSON, ALLAIRE, CUMANT, BLANCHARD, SABLERY, GRANDJEAN,

Messieurs NEUVILLE, DUBOURGUAIS, DUTEL, CORBIN, QUEMENER, LEBARON, SOLVE.

Pouvoir : Madame BRUN

Lecture du compte rendu du conseil municipal du 11 Avril 2018 : accord du Conseil

### **Délibération SITE**

Lors de sa dernière réunion en mars 2018, le comité syndical du SITE a décidé de modifier ses statuts afin de restituer aux 9 communes, à compter du 1er Octobre 2018, la compétence « Gestion et maintenance des réseaux d'évacuation des eaux pluviales ».

S'agissant d'une modification des statuts donnant lieu à un arrêté préfectoral, il est nécessaire en tant qu'adhérent au SITE de délibérer

Il s'agit des communes de Beuvillers, Coquainvillers, Hermival les Vaux, Glos, Lisieux, Oully le Vicomte, Rocques, Saint Désir et St Martin de la Lieue. Cette prestation prend fin à l'échéance du contrat,

De ce fait, il est proposé de modifier les statuts du syndicat afin de supprimer cette compétence qui sera restituée aux dites communes.

Accord du conseil

### **Contrat Emploi P.E.C (parcours emploi compétence)**

Christian HERMILLY sera en retraite au 30 Juin 2018.

Depuis mars, et à deux reprises, un jeune inscrit à la Mission Locale s'est présenté et a effectué un stage non rémunéré. Ce stage arrivant à échéance, nous pouvons proposer un contrat P.E.C d'un an avec période d'essai d'un mois, 35h avec 20h aidés à 45%. La discussion est engagée, quelques conseillers pensent que le jeune manque de motivation. Le mois d'essai sera décisif à l'embauche.

Le vote est procédé.

Contre : Claudine Allaire

Abstention : Iris Sablery

Dominique Lebaron soumet l'idée de recruter ponctuellement sur les fortes périodes ou externaliser les tontes et les tailles.

### **Création poste pour accroissement travail administratif**

Depuis le début de l'année, nous continuons à chercher une personne qui pourrait gérer le travail qui est actuellement effectué par les élus suite à la reprise de la compétence scolaire (plannings, gestion du personnel, etc...). Le problème qui se pose par rapport aux personnes qui ont postulé, c'est le degré d'expérience : plus il est élevé, plus le salaire est conséquent.

Une annonce a donc été passée sur pôle emploi.

Une personne s'est proposée pour venir faire un stage, suite à une reconversion, pendant 3 semaines. Stage non rémunéré. Cette jeune personne est très réactive, donne entière satisfaction, nous lui proposerons un CDD de 6 mois à l'issue de son stage.

Accord du conseil.

### **Adhésion Fredon (lutte contre le frelon asiatique)**

La communauté d'Agglo de Lisieux ayant délibéré pour adhérer, la commune peut désormais délibérer pour renouveler son adhésion au fredon sur les mêmes conditions qu'en 2017.

Accord du conseil.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Courrier d'un riverain de Cambremer qui nous demande d'organiser des campagnes de stérilisation des chats, vu la prolifération des chats errants et chats domestiques. Iris se propose d'en parler avec le Président du Refuge Augeron.

Courrier pour une demande d'aide financière en vue de permettre à une jeune fille de 14 ans de poursuivre son projet scolaire et sportif. Elle est admise au Pôle Espoir de Rouen, section judo 2018//2019. Cette admission lui confère le statut de sportif de haut niveau et lui implique une scolarité au Lycée Val de Seine de Grand Quevilly. D'une façon unanime, le conseil propose que ce dossier soit traité en commission CCAS.

Bibliothèque Simone et Antoine Veil. Tous les livres sont arrivés à Cambremer, ces livres sont stockés dans l'ancienne salle de réunion de la CDC. A la demande de Monsieur Veil, la bibliothèque devra se dénommer « Simone et Antoine Veil », proposition d'une inauguration à laquelle, Monsieur Veil se fera un plaisir d'y assister, date à définir.

Répartition des actifs et des passifs de l'ex CDC. Réunion d'hier soir- présentation des documents – pré-réunion lundi 18/06/2018 à 18heures à St Ouen Le pin – réunion vote budget et répartition des actifs lundi 25/06 à 20h30 à Bonnebosq

Concernant le bâtiment de l'ex CDC, visite de l'Agglo la semaine dernière avec Sylvie – demande de pouvoir conserver la grande salle de réunion pour y installer l'ADMR, en vue d'une réorganisation de la mairie – (bureau des adjoints très exigus) etc...

Salle des jeunes, après en avoir parlé avec les associations, projet d'installer les ateliers musiques au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie, garder la salle des coteaux en salle de réunion. Il y aura toujours des possibilités de salles de réunion complémentaires dans les mairies annexes suite à la création de la commune nouvelle.

Iris, Sylvie et Alain ont accueilli un groupe de 11 campings cars. Les Amis Allemands d'Euerbach sont venus nous rendre visite et ont séjourné à Cambremer pendant 4 jours. Un pot de l'amitié a été

organisé hier soir au cours duquel des cadeaux nous ont été remis. Ils ont été très satisfaits de leur visite et insistent pour que les échanges puissent reprendre.

Alain Neuville propose une réunion commission des travaux le mardi 19 juin à 17h pour choisir la couleur du RAL des supports en amont des travaux effectués par le SDEC au cours du dernier trimestre.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Sébastien Solve fait part de la conduite excessive et dangereuse d'une personne avec une golf rouge, route d'Englesqueville. Madame Le Maire avisera la gendarmerie.

Il précise également qu'un caniveau Rue des Fleurs a été rebouché. Du coup, l'eau ne s'écoule plus lors des pluies. Alain explique qu'il y a un autre caniveau plus en dessous qui doit prendre le relais.

Jean Luc Quemener signale :

- que les travaux de déconstruction du transformateur auprès de la mairie de St Pair du Mont sont toujours d'actualité. Une réunion de chantier est programmée avec ENEDIS le 28 Juin, (expertise amiante, etc...) pour démolition en Septembre.

- une demande d'une habitante de St Pair pour l'implantation de mobil homes sur son terrain : interdit par le PLU sur cette zone.

- la fragilité du pont de St Pair – demande à ce qu'il soit sécurisé.

Luc Corbin rappelle :

- qu'il manque des ardoises sur le clocher de l'Eglise de Grandouet et du zinc s'est envolé. Alain Neuville lui répond qu'une demande a déjà été faite au couvreur, mais il faut qu'il ait une nacelle pour accéder, de plus, le porche de l'entrée du cimetière est étroit.
- Qu'une messe sera célébrée le samedi 23 juin à Cambremer pour le vernissage du tableau offert par Monsieur Bony de Grandouet.
- Que Cambremer n'a plus de magasin de presse, et que c'est un manque pour le village. Actuellement pas d'avancée sur ce point.

Sarah Grandjean rappelle que la fête de la musique se déroulera au cœur du village le 21 juin, demande les autorisations débit boisson, les arrêtés pour fermer la circulation pendant la soirée, demande l'autorisation de retransmission du match de foot pour la coupe du monde ce même soir à la grange aux dîmes.

Martine Blanchard nous fait un petit compte rendu de sa réunion commission culturelle au sein de l'Agglo. Beaucoup de choses très intéressantes, Cambremer aura toute sa place. Lancement « des assises de la culture » qui permettront à tout le territoire d'accéder à la culture.

Elle nous rend compte également de sa réunion concernant les pôles Santé. Soucis d'uniformisation des tarifs de location des pôles, tarifs des vacances. Réflexion pour tous les PSLA du territoire.

Sylvie Samson est allée à la commission Equipement sportif. Cette commission traite uniquement des équipements aquatiques du territoire, à savoir les piscines de St Pierre en Auge et de Lisieux.

Un projet de centre aquatique est en cours sur St pierre en Auge. L'entrée dans l'agglo confère aux habitants des tarifs plus intéressants qu'avant pour tous les habitants de Cambremer. L'accès pour les groupes scolaires va aussi être facilité, moins coûteux, avec une possibilité de créneau sur St Pierre.

Jean Yves informe que les tickets de cantine seront supprimés à la rentrée 2018. Une mise en place de la facturation mensuelle est en cours. Faut-il augmenter le prix de la cantine ? Faut-il mettre en place un goûter pour la garderie du soir impliquant une hausse du prix, sachant qu'actuellement les parents apportent, à tout de rôle les goûters pour tous les enfants ? Ces points devront être discutés en commission scolaire.

Alain Neuville revient sur l'entretien et l'élagage des chemins. Le sciage des gros bois peut être effectué par l'entreprise retenue par l'Agglo, moyennant finances. Le bois reste au propriétaire.